Envoyé en préfecture le 21/04/2023
Reçu en préfecture le 21/04/2023
Publié le 02/05/2023
ID : 034-213400880-20230420-2023_129-AI

Ville de COURNONTERRAL

Mairie de Cournonterral
12 rue Armand Daney
34 660 Cournonterral
04 67 85 00 11

ARRETE MUNICIPAL N°2023/129
Désignation des membres du Comité Consultatif « Energies »

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment numéro article L 2143-3 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal n° D 2022-78 du 3 décembre 2022 ;
Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal et notamment son article 10.

Arrête :

Article 1 : La composition du Comité Consultatif Energies est arrêtée comme suit :

- Elus de la majorité :

Titulaires :
Monsieur Eddy GOMMERET
Monsieur Olivier DELMAS
Madame Anne GACHON
Monsieur Paul MARTINEZ

Suppléants :
Monsieur William ARS
Monsieur Marc OLIVIER
Madame Roseline TERME
Monsieur Gautier VIDAL

- Elus de l'Opposition :

Titulaire :
Monsieur Jean Luc DELAGNES

Suppléant :
Monsieur Pascal PANTHENE

- Personnes extérieures qualifiées :
Monsieur Alexis Darras (DGS)
Madame Aurélie ARNAL (DGA)
Madame Céline LATU (ALEC) ou son représentant

- Personnes extérieures usagers :
Monsieur Gilles DURAND (Métier de l'énergie et de l'habitat)
Monsieur Mouad HASNAOUI (Etudiant BTS fluides énergies et domotique)
Monsieur Benoit CENTELLES (Ingénieur Expert bâtiment et formateur DPE)
Monsieur Nicolas CHIROL (Membre comité RSO en entreprise)
Monsieur Christophe SAUGRES (Technicien du bâtiment dans les énergies renouvelables)
Mme. Anne Sophie DEBURE (professeure des écoles)

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et transmis à Monsieur le Préfet.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à l'ensemble des membres concernés.

Fait à Cournonterral, le 20/04/2023

MAIRIE de COURNONTERRAL (Hérault)

Le Maire
William Ars